

PASS

Mercredi 3 mai 2023

Module 7	EPREUVE Droit	Heure de début 15h45	Durée 1h30	Heure de fin 17h15
----------	------------------	-------------------------	---------------	-----------------------

CONSIGNES A LIRE AVANT L'EPREUVE

Vérifiez que votre sujet est complet

L'épreuve comporte :

- 1 cahier questions (9 pages)
- 2 feuilles de brouillon

IMPORTANT :

Remplissage de la feuille réponses :
lire consignes et exemple de marquage sur la feuille réponses QCM

QCS : une seule réponse exacte
QCM : plusieurs réponses exactes

Conformément aux dispositions du décret n° 92-657 du 13 juillet 1992, tout étudiant auteur ou complice d'une fraude ou d'une tentative de fraude à l'occasion d'un examen ou concours relève du régime disciplinaire prévu par ledit décret. A ce titre, tout fautif est susceptible d'être traduit devant la Section Disciplinaire du Conseil d'Administration de l'Université, et de se voir appliquer une sanction (avertissement, blâme ou exclusion).

QUESTIONS DE DROIT CONSTITUTIONNEL

- 1) **QCS - L'élection du Président de la République au suffrage universel direct, sous la Cinquième République, a été mise en place par la loi constitutionnelle du :**
 - a) 1er juin 1958
 - b) 4 octobre 1958
 - c) 6 novembre 1962
 - d) 7 octobre 1965
 - e) 16 juillet 1971

- 2) **QCS - Le chef des armées est :**
 - a) Le ministre des armées
 - b) Le Premier ministre
 - c) Le Président de la République
 - d) Le chef d'état-major de la présidence de la République
 - e) Le chef d'état-major du Premier ministre

- 3) **QCS - Dans le cadre de la procédure législative, le droit d'amendement appartient:**
 - a) Aux seuls membres du Parlement
 - b) Au seul Gouvernement
 - c) À la fois aux membres du Parlement et au Gouvernement
 - d) Au Président de la République
 - e) Aux membres du Parlement, au Gouvernement et au Président de la République

- 4) **QCS - Les anciens présidents de la République sont membres de droit:**
 - a) Du Conseil d'État
 - b) Du Conseil économique social et environnemental
 - c) Du Conseil constitutionnel
 - d) Du Sénat
 - e) De l'Assemblée nationale

- 5) **QCS – En vertu de la Constitution, l'indépendance de l'autorité judiciaire est garantie par :**
 - a) Le Président de la République
 - b) Le Conseil constitutionnel
 - c) Le Conseil d'État
 - d) La Cour de cassation
 - e) Le ministre de la Justice

- 6) **QCS - En application de l'article 11 de la Constitution, le Président de la République peut soumettre un projet de loi au référendum:**
 - a) Sur proposition de 60 députés
 - b) Sur proposition de 60 sénateurs
 - c) Sur proposition du président de l'Assemblée nationale
 - d) Sur proposition du Gouvernement
 - e) Sans proposition d'un autre organe

- 7) **QCS - Les membres du Conseil constitutionnel sont nommés pour une durée de:**
- a) 4 ans
 - b) 5 ans
 - c) 6 ans
 - d) 9 ans
 - e) 12 ans
- 8) **QCS - Le Comité de l'administration régionale est dirigé par :**
- a) Le préfet de Région
 - b) Le Président du Conseil régional
 - c) Le président de l'une des régions françaises
 - d) Le collège des préfets de département
 - e) Le ministre chargé des affaires locales
- 9) **QCS - Les préfets sont :**
- a) Élus par les habitants des départements
 - b) Élus par les conseils départementaux
 - c) Nommés par le Président de la République
 - d) Nommés par le Conseil d'État
 - e) Nommés par le ministre de l'Intérieur
- 10) **QCS - Le sigle CGCT désigne :**
- a) Le Centre général de collecte des taxes
 - b) Le Conseil général des collectivités territoriales
 - c) La Confédération générale et collective du travail
 - d) Le Comité général des collectivités territoriales
 - e) Le Code général des collectivités territoriales
- 11) **QCS - L'article 49 alinéa 3 de la Constitution permet au Gouvernement:**
- a) De faire adopter une loi en mettant en jeu sa responsabilité
 - b) De bloquer une motion de censure
 - c) De dissoudre l'Assemblée nationale
 - d) De mettre fin à la procédure législative en donnant le dernier mot à l'Assemblée nationale
 - e) D'obtenir un vote du Sénat sur son programme
- 12) **QCS - En cas d'empêchement ou de vacance, les fonctions du Président de la République sont assurées par :**
- a) Le président du Sénat
 - b) Le président de l'Assemblée nationale
 - c) Le Premier ministre
 - d) Le président du Conseil constitutionnel
 - e) L'ensemble du Gouvernement
- 13) **QCS - La décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1971 est célèbre car elle consacre:**
- a) Le Président de la République comme réel chef de l'Exécutif
 - b) La valeur constitutionnelle des textes auxquels renvoie le préambule de la Constitution
 - c) L'acceptation de la saisine du Conseil par des parlementaires
 - d) Le rejet du contrôle de conformité des lois aux traités internationaux
 - e) L'indépendance des juridictions administratives

- 14) **QCS - La procédure de révision de la Constitution, définie par l'article 89 de la Constitution, s'achève:**
- Obligatoirement par un référendum
 - Obligatoirement par le vote des parlementaires réunis en Congrès
 - Soit par un référendum soit par le vote du Congrès
 - Lorsque le Conseil constitutionnel approuve la révision
 - Lorsque le Président valide par une ordonnance le contenu du projet de loi constitutionnelle
- 15) **QCS - Une Commission mixte paritaire a pour fonction :**
- De réunir des députés et sénateurs afin qu'ils s'accordent pour l'adoption d'une loi, en termes identiques, par les deux assemblées
 - D'entendre les personnes désignées par les autorités compétentes afin d'être nommées membres du Conseil constitutionnel
 - De réunir différentes formations du Conseil d'État sur un sujet complexe
 - De réunir, au sein du Conseil économique social et environnemental (CESE), des représentants des salariés et du patronat
 - De réunir des magistrats administratifs et judiciaires pour examiner les recours accusant les ministres d'une infraction pénale
- 16) **QCS - Le préfet de département est le représentant, au sein du département :**
- De chacun des membres du Gouvernement
 - Du seul ministre de l'Intérieur
 - Du seul Premier ministre
 - Du Président de la République
 - De l'ensemble des habitants du département
- 17) **QCS - En vertu de l'article 16 de la Constitution, le Président de la République peut disposer de pouvoirs exceptionnels:**
- Quelles que soient les circonstances, dès lors qu'il en informe la Nation par un message
 - Quelles que soient les circonstances, avec l'accord du Sénat
 - Dans des circonstances particulières, décrites par la Constitution, qu'il peut librement apprécier
 - Dans des circonstances particulières, décrites par la Constitution, qu'il doit apprécier avec l'accord d'au moins l'une des deux assemblées
 - Sans aucune formalité, mais seulement en cas d'urgence et pour une durée limitée
- 18) **QCS - Une ordonnance de l'article 38 de la Constitution est:**
- Un acte de l'Exécutif, intervenant dans le domaine de la loi
 - Un acte du Parlement, visant à renverser le Gouvernement
 - Une décision du Président de la République, sans contreseing
 - Un acte du Parlement, qui complète la Constitution
 - Une proposition de loi, qui émane du Sénat
- 19) **QCS - Le Conseil des ministres est présidé par :**
- Le Président du Conseil
 - Le Secrétaire général du Gouvernement
 - Le Premier ministre
 - Le Président du Sénat
 - Le Président de la République

- 20) **QCS - Parmi ces affirmations, laquelle est exacte selon les termes de la Constitution :**
- a) Le Président de la République détermine et le Gouvernement conduit la politique de la Nation
 - b) Le Gouvernement met en œuvre la politique de la Nation déterminée par le Président de la République
 - c) Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation
 - d) Le Président de la République détermine et conduit la politique de la Nation
 - e) Le Gouvernement met en œuvre la politique de la Nation déterminée par le Parlement
- 21) **QCS - L'acte adopté par l'Assemblée nationale afin de renverser le Gouvernement est :**
- a) Une motion de censure
 - b) Une loi organique
 - c) Une ordonnance
 - d) Une question de défiance
 - e) Une résolution de dissolution
- 22) **QCS - Les collectivités territoriales ordinaires sont :**
- a) Les arrondissements, les départements et les régions
 - b) Les communes, les départements et les régions
 - c) Les métropoles, les départements et les régions
 - d) Les établissements publics de coopération intercommunale
 - e) Les communes et les régions
- 23) **QCS - Le Secrétaire général du Gouvernement:**
- a) Est le ministre de l'Intérieur, à titre symbolique
 - b) Assiste le Premier ministre dans le maintien de l'unité politique du Gouvernement
 - c) Est le membre d'une juridiction administrative chargé de présenter ses conclusions et de proposer une solution dans le cadre d'une affaire
 - d) Intervient au niveau des procédures et des circuits de décision du travail gouvernemental
 - e) Est le représentant du gouvernement auprès du préfet de région
- 24) **QCS - Le contentieux des élections parlementaires est assuré par:**
- a) Le Conseil constitutionnel
 - b) Chaque assemblée parlementaire
 - c) Le Conseil d'État
 - d) La Cour de cassation
 - e) La Haute Cour
- 25) **QCS - Sous la Cinquième République, les actes du Président:**
- a) Sont tous soumis à contreseing
 - b) Ne sont jamais soumis à contreseing
 - c) Sont soumis à contreseing dans les cas déterminés par la loi
 - d) Ne sont pas soumis à contreseing dans quelques cas déterminés par la Constitution
 - e) Ne sont pas soumis à contreseing pour les actes de faible importance

QUESTIONS DE DROIT DES PERSONNES

- 26) **QCS - L'urne funéraire peut être conservée :**
- a) Dans un site cinéraire
 - b) Au domicile de la famille
 - c) Au domicile du défunt
 - d) Nulle part, elle doit être détruite
 - e) Au domicile du maire

- 27) **QCS - Pour une intervention chirurgicale d'urgence il faut :**
- a) Le consentement de la personne devant être opérée
 - b) Le consentement de la famille
 - c) Le consentement du conseil de l'ordre des médecins
 - d) Aucun consentement
 - e) Le consentement du préfet
- 28) **QCS - La déclaration de la naissance d'un enfant se fait :**
- a) Dans les 5 jours devant l'officier d'état civil
 - b) Dans les 3 jours devant le conseil des prud'hommes
 - c) Dans les 5 jours devant le Procureur
 - d) Dans les 3 jours devant l'officier d'état civil
 - e) Dans les 3 jours devant le maire de la commune de naissance des parents
- 29) **QCS - Pour pouvoir invoquer une atteinte à son droit à l'image, il faut nécessairement :**
- a) Être une personne célèbre
 - b) Avoir un intérêt financier
 - c) Subir un préjudice
 - d) Avoir son nom et son prénom à côté de l'image
 - e) Être identifiable
- 30) **QCS - Il peut être fait obstacle au droit à l'image d'une personne du fait de :**
- a) La liberté de croyance
 - b) La liberté d'opinion
 - c) La liberté d'expression
 - d) Le principe d'indisponibilité
 - e) Le principe de régulation
- 31) **QCS - Le disparu est présumé :**
- a) Vivant
 - b) Mort
 - c) Absent
 - d) Dément
 - e) Vulnérable
- 32) **QCS - Les conventions de mères porteuses sont interdites en France au nom du principe :**
- a) D'indisponibilité
 - b) De collatéralité
 - c) De nécessité
 - d) De subsidiarité
 - e) D'illégitimité
- 33) **QCS - Il est nécessaire de donner à un enfant un prénom :**
- a) D'un membre de sa famille
 - b) Figurant dans le calendrier
 - c) D'une personne connue dans l'histoire ancienne
 - d) Non préjudiciable pour l'enfant
 - e) Conforme à son apparence physique

- 34) **QCS - Il est impossible de se servir d'un pseudonyme pour :**
- a) Exercer une profession réglementée
 - b) Exercer une activité artistique
 - c) Souscrire un acte sous seing privé
 - d) Souscrire un contrat
 - e) Faire des études de droit
- 35) **QCS - Pour pouvoir imposer à son salarié un domicile, l'employeur doit respecter :**
- a) Les principes de subsidiarité et de légitimité
 - b) Les principes d'assurance et de direction
 - c) Les principes de proportionnalité et d'indépendance
 - d) Les principes de liberté et de fixité
 - e) Les principes de nécessité et de proportionnalité
- 36) **QCS - L'officier d'état civil peut imposer un prénom aux parents de l'enfant :**
- a) Non, seul le juge pourrait imposer un prénom aux parents de l'enfant
 - b) Oui, si les prénoms choisis ou l'un d'eux seul ou associé aux autres prénoms ou au nom lui paraissent contraires à l'intérêt de l'enfant
 - c) Oui si le procureur de la République donne son accord
 - d) Non, seul le président de la République a ce pouvoir
 - e) Non, les parents sont libres de choisir le prénom de leurs enfants
- 37) **QCS - Pour pouvoir changer de sexe sur les registres de l'état civil, il faut :**
- a) Avoir subi des opérations chirurgicales irréversibles
 - b) En faire la demande au Président de la République
 - c) En faire la demande au tribunal judiciaire
 - d) En faire la demande au tribunal judiciaire après avoir subi des opérations chirurgicales irréversibles
 - e) En faire la demande au Président de la République après avoir subi des opérations chirurgicales irréversibles
- 38) **QCS - Qui va choisir les prénoms et nom de l'enfant né sous X :**
- a) Le préfet
 - b) La sage-femme
 - c) L'officier d'état civil
 - d) Le juge
 - e) Le maire
- 39) **QCS - La conclusion d'un bail de plus de 9 ans est considérée comme un acte :**
- a) Illégal
 - b) De disposition
 - c) Irrégulier
 - d) D'administration
 - e) De conservation
- 40) **QCS - Dans le cas où les parents ont eu la volonté de nuire à leur enfant en commettant un acte de gestion frauduleux, le juge des tutelles :**
- a) Va exercer une surveillance plus importante des parents
 - b) Va imposer une pénalité financière aux parents
 - c) Va mettre fin à l'administration légale
 - d) Va nommer un administrateur ad hoc pour assurer la gestion des biens du mineur
 - e) Placera l'enfant sous l'autorité du préfet

- 41) **QCS - Le don d'organes en France est possible, à condition :**
- a) De s'assurer que la personne a bien accepté le don de son vivant
 - b) D'avoir l'accord de sa famille, et ce, même si la personne est majeure
 - c) Que cela ne porte pas atteinte à l'intégrité du cadavre
 - d) De respecter le principe de gratuité
 - e) De respecter le principe de disponibilité
- 42) **QCS - Selon les connaissances que vous avez acquises, vous diriez que :**
- a) On peut être émancipé à 14 ans
 - b) On peut se marier à 15 ans, sans condition
 - c) On peut vendre son rein
 - d) On peut être cryogénisé
 - e) On peut vendre ses ongles
- 43) **QCS - La demande d'émancipation du mineur doit être adressée au juge par :**
- a) Le mineur lui-même
 - b) Le mineur lui-même s'il a 16 ans révolus
 - c) Le conseil de famille
 - d) Les deux parents ensemble
 - e) Le procureur
- 44) **QCS - L'émancipation du mineur par le mariage nécessite :**
- a) La grossesse de la future épouse
 - b) Une dispense du procureur de la République
 - c) L'accord de ses deux parents
 - d) L'accord du Président de la République
 - e) L'altérité sexuelle entre les futurs époux
- 45) **QCS - Le mineur émancipé peut :**
- a) Voter
 - b) Jouer dans un casino
 - c) Travailler dans un établissement vendant de l'alcool
 - d) Devenir commerçant
 - e) Se marier sans autorisation de ses parents
- 46) **QCS - Si l'un de mes parents vient à décéder, je peux:**
- a) Vendre ses organes
 - b) Donner son corps à la science
 - c) Vendre ses cendres
 - d) Donner son corps à celui qui en fait la demande
 - e) Vendre son corps sur Internet
- 47) **QCS - Le fœtus peut-il être considéré comme une personne physique?**
- a) Oui, il est une personne s'il pèse plus de 750 grammes
 - b) Oui, il est une personne au nom du principe d'indisponibilité du corps humain
 - c) Non, pour être une personne il faut être né vivant et viable
 - d) Non, pour être une personne il faut être né vivant et viable et être déclaré auprès de l'Etat
 - e) Oui, si les parents en font la demande

- 48) **QCS - L'affirmation suivante est-elle exacte: «En France, seule l'inhumation est autorisée»?**
- a) L'affirmation est exacte, l'inhumation est la seule autorisée au nom de l'ordre public
 - b) L'affirmation est fausse, la crémation est aussi possible
 - c) L'affirmation est fausse, la cryogénéisation est aussi autorisée
 - d) L'affirmation n'est ni fausse ni exacte. Cela dépend de la commune où l'on souhaite enterrer le défunt
 - e) L'affirmation est fausse, il n'existe aucune règle de droit qui traite de cette question
- 49) **QCS - L'affirmation suivante est-elle exacte: «En France, il est possible de vendre un rein»?**
- a) Oui, si l'on respecte les principes d'anonymat et de précaution
 - b) Oui, si l'on a un deuxième rein qui fonctionne
 - c) Non, en raison des principes de disponibilité et de proportionnalité
 - d) Non, en raison des principes d'indisponibilité et de non-patrimonialité
 - e) Oui, si l'on respecte la gratuité et le principe de patrimonialité
- 50) **QCS - Il est possible de faire franciser son nom patronymique pour :**
- a) Prendre le nom de son choix
 - b) Prendre le nom d'une personne connue de l'histoire ancienne
 - c) Remplacer son nom par son prénom
 - d) Prendre le nom français d'un ascendant français
 - e) Aucune des autres réponses n'est juste